



Déclaration liminaire CACCCFC Mercredi 10 juin

Si la FSU se félicite de la composition des jurys (jury de recrutement ou jury de validation) de cette année, qui au passage renoue avec les pratiques habituelles et antérieures dans cette académie, on ne peut que s'étonner de l'absence d'invitation des OS à examiner les dossiers de candidatures. Nous formulons le souhait à ce sujet pour que dès l'année prochaine cette invitation soit à nouveau mise en œuvre.

Si nous n'allons pas traiter dans cette instance de la réorganisation du réseau des GRETA, la nouvelle configuration prévue aura des incidences sur les missions de nos collègues CFC.

Nous nous posons tout d'abord la question du contenu et du libellé des arrêtés d'affectation de nos collègues CFC. Mais cette question est aussi valable pour tous les personnels titulaires.

Il est aussi envisagé la création de Directeurs Opérationnels (Dop). Nous avons sur ce sujet de nombreuses questions et remarques à formuler : combien de DOp ? Sur quelles structures ? Comment seront-ils choisis ? Parmi quels types de personnel ? Quelles seront leurs missions ? Comment ces missions seront-elles connues et codifiées ?

Pour notre part, à la FSU, si la création de Dop est avérée, cela ne doit pas aboutir à une hiérarchie intermédiaire. Ils doivent être recrutés après un appel à candidature parmi nos collègues CFC de l'académie avec un cahier des missions clairement défini. Certains pourraient vouloir éviter la mise en place d'un DOp au GRETA TH au prétexte peut être de sa taille et de son volume financier (ce critère étant très en vogue). A la FSU nous pensons que ce serait une grave erreur. Chacun sait ici que la notion « d'interlocuteur unique » a une importance primordiale chez les professionnels de la filière hôtellerie restauration-tourisme. Une dilution dans plusieurs structures ne serait pas bénéfique au réseau. Enfin l'ouverture du campus des métiers et des qualifications tourisme hôtellerie restauration PACA ne doit en aucun cas faire partie des missions confiées à un futur Dop du GRETA TH.

Nous souhaitons attirer l'attention de cette commission sur des difficultés en RH que connaît notre réseau. Je vais partir d'éléments factuels, donc peu contestables, et vous en faire la démonstration: nous avons été sollicités pour accompagner 4 collègues connaissant des difficultés diverses avec différents interlocuteurs (3 collègues CFC, 1 collègue administrative). C'est du jamais vu sur une année scolaire dans notre réseau de FCA. Vous avez aussi du constater, puisque vous avez l'ensemble des demandeurs de mutations, ce qui n'est pas encore le cas pour nous, que la totalité des CFC du Greta de Nice demande à partir. On peut raisonnablement penser qu'il y a des soucis dans ce Greta lorsqu'en plus une collègue administrative se retrouve mise en difficulté et que l'on demande son redoublement ; nous pensons que cette collègue ne mérite pas cela.

Il est donc urgent et nécessaire de permettre à tous les acteurs de la FCA de pouvoir faire leur travail dans la confiance et la sérénité. Il ne faut pas laisser installer, surtout dans cette période de regroupement, une situation anxiogène pour les personnels.

Nous souhaitons enfin vous reposer la question des congés des CFC, point évoqué et présenté comme devant être résolu de façon récurrente depuis plusieurs années et qui ne l'est toujours pas ; preuve s'il en est, d'un désintérêt qui devient « humiliant » pour les collègues concernés.

Vous me permettrez de conclure mon propos pour dire quelques mots sur le directeur du GIP FIPAN, Alain Michel, qui fait valoir ses droits à retraite. Je souhaite en mon nom et au nom des personnels que je représente ici souligner les qualités relationnelles de M Michel et les valeurs de service public qui ont toujours été les siennes dans une composante de notre ministère où ce n'est pas toujours facile. Garder ces principes et assurer le mieux disant aux personnels quand on parle tout le temps de marché et de concurrence restera pour nous la marque de M le Directeur. Bonne retraite Alain.